

MAIRIE DE PORTIRAGNES
Commune

Numéro SIRET : 21340209200091
Poste comptable : SGC LITTORAL

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 592

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 462,93
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 743,63
3	Dépenses d'équipement brut / population	848,40
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	329,90
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	58,99 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	91,72 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	48,66 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	16,10 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau de l'article (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	7 483 349,93	9 158 972,10	-1 022 776,32	A1 652 845,85
Investissement	2 458 076,65	2 724 639,57	(3) -1 022 776,32	A2 -756 213,40
Fonctionnement	5 025 273,28	6 434 332,53	(4) 0,00	A3 1 409 059,25

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 930 130,63	III + IV 441 360,93	B1	-488 769,70
Investissement	I 930 130,63	III 441 360,93	B2	-488 769,70
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	164 076,15
Investissement	A2 + B2	-1 244 983,10
Fonctionnement	A3 + B3	1 409 059,25

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 930 130,63
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
602	Opération d'équipement n° 602	14 260,00
621	Opération d'équipement n° 621	95 341,73
729	Opération d'équipement n° 729	51 678,15
928	Opération d'équipement n° 928	15 709,45
950	Opération d'équipement n° 950	236 380,50
953	Opération d'équipement n° 953	183 688,58
956	Opération d'équipement n° 956	13 825,23
959	Opération d'équipement n° 959	38 294,65
960	Opération d'équipement n° 960	18 000,00
965	Opération d'équipement n° 965	134 822,34
967	Opération d'équipement n° 967	128 130,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 441 360,93
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	441 360,93
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 853 700,00	3 342 469,70
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	930 130,63	441 360,93
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 783 830,63	3 783 830,63
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 513 128,14	6 513 128,14
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		6 513 128,14	6 513 128,14
TOTAL DU BUDGET (4)		10 296 958,77	10 296 958,77

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	575 000,00	29 969,45	5 000,00	0,00	34 969,45
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	236 380,50	10 000,00	0,00	246 380,50
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 273 505,58	535 650,68	928 700,00	0,00	1 464 350,68
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	110 964,00	128 130,00	1 170 000,00	0,00	1 298 130,00
Total des dépenses d'équipement		2 959 469,58	930 130,63	2 113 700,00	0,00	3 043 830,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	465 000,00	0,00	490 000,00	0,00	490 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		465 000,00	0,00	490 000,00	0,00	490 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 424 469,58	930 130,63	2 603 700,00	0,00	3 533 830,63

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	290 850,00		250 000,00	0,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	650 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		940 850,00		250 000,00	0,00	250 000,00

TOTAL	4 365 319,58	930 130,63	2 853 700,00	0,00	3 783 830,63
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 783 830,63
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 055 343,65	441 360,93	395 200,47	0,00	836 561,40
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 652 404,54	0,00	1 652 404,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 085 343,65	441 360,93	2 047 605,01	0,00	2 488 965,94
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	494 154,41	0,00	288 589,55	0,00	288 589,55
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 202 507,84	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	530 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 226 662,25	0,00	288 589,55	0,00	288 589,55
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 312 005,90	441 360,93	2 336 194,56	0,00	2 777 555,49

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 361 090,00		1 006 275,14	0,00	1 006 275,14
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	65 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	650 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 076 090,00		1 006 275,14	0,00	1 006 275,14

TOTAL	5 388 095,90	441 360,93	3 342 469,70	0,00	3 783 830,63
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 783 830,63
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

756 275,14

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 660 090,00	0,00	1 850 553,00	0,00	1 850 553,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 751 400,00	0,00	3 100 000,00	0,00	3 100 000,00
014	Atténuations de produits	20 000,00	0,00	500,00	0,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	422 710,00	0,00	450 800,00	0,00	450 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 854 200,00	0,00	5 401 853,00	0,00	5 401 853,00
66	Charges financières	85 260,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		15 000,00	0,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 944 460,00	0,00	5 506 853,00	0,00	5 506 853,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 361 090,00		1 006 275,14	0,00	1 006 275,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	65 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 426 090,00		1 006 275,14	0,00	1 006 275,14

TOTAL	6 370 550,00	0,00	6 513 128,14	0,00	6 513 128,14
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 513 128,14
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	570 500,00	0,00	650 000,00	0,00	650 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	381 600,00	0,00	361 189,00	0,00	361 189,00
731	Fiscalité locale	3 646 000,00	0,00	3 622 000,00	0,00	3 622 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 349 500,00	0,00	1 481 889,14	0,00	1 481 889,14
75	Autres produits de gestion courante (3)	31 000,00	0,00	47 000,00	0,00	47 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 078 600,00	0,00	6 262 078,14	0,00	6 262 078,14
76	Produits financiers	100,00	0,00	50,00	0,00	50,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 079 700,00	0,00	6 263 128,14	0,00	6 263 128,14

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	290 850,00		250 000,00	0,00	250 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		290 850,00		250 000,00	0,00	250 000,00

TOTAL	6 370 550,00	0,00	6 513 128,14	0,00	6 513 128,14
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 513 128,14
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	756 275,14
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	490 000,00	0,00	490 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	3 013 830,63		3 013 830,63
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	30 000,00	250 000,00	280 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	3 533 830,63	250 000,00	3 783 830,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 783 830,63
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 850 553,00		1 850 553,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 100 000,00		3 100 000,00
014 Atténuations de produits	500,00		500,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	450 800,00	0,00	450 800,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	80 000,00	0,00	80 000,00
67 Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 006 275,14	1 006 275,14
Dépenses de fonctionnement – Total	5 506 853,00	1 006 275,14	6 513 128,14

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 513 128,14
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	288 589,55	0,00	288 589,55
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	836 561,40	0,00	836 561,40
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 652 404,54	0,00	1 652 404,54
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 006 275,14	1 006 275,14
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 777 555,49	1 006 275,14	3 783 830,63

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 783 830,63
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	100 000,00		100 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	650 000,00		650 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		250 000,00	250 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	361 189,00		361 189,00
731	Fiscalité locale	3 622 000,00		3 622 000,00
74	Dotations et participations (8)	1 481 889,14		1 481 889,14
75	Autres produits de gestion courante (8)	47 000,00	0,00	47 000,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 263 128,14	250 000,00	6 513 128,14

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			6 513 128,14

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 365 319,58	930 130,63	0,00	2 853 700,00	0,00	0,00	2 853 700,00	3 783 830,63
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	2 939 469,58	930 130,63	0,00	2 083 700,00	0,00	0,00	2 083 700,00	3 013 830,63
Total des dépenses d'équipement	2 959 469,58	930 130,63	0,00	2 113 700,00	0,00	0,00	2 113 700,00	3 043 830,63
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	465 000,00	0,00		490 000,00	0,00		490 000,00	490 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	465 000,00	0,00	0,00	490 000,00	0,00	0,00	490 000,00	490 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 424 469,58	930 130,63	0,00	2 603 700,00	0,00	0,00	2 603 700,00	3 533 830,63
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	290 850,00			250 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	650 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	940 850,00			250 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 783 830,63
--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 185 588,06	441 360,93	3 342 469,70	0,00	3 783 830,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 055 343,65	441 360,93	395 200,47	0,00	836 561,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	1 652 404,54	0,00	1 652 404,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 085 343,65	441 360,93	2 047 605,01	0,00	2 488 965,94
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	494 154,41	0,00	288 589,55	0,00	288 589,55
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	530 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 024 154,41	0,00	288 589,55	0,00	288 589,55
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 109 498,06	441 360,93	2 336 194,56	0,00	2 777 555,49
021	Virement de la section de fonctionnement	1 361 090,00		1 006 275,14	0,00	1 006 275,14
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	65 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	650 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 076 090,00		1 006 275,14	0,00	1 006 275,14

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
--	--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)					0,00
--------------------------------	--	--	--	--	------

MAIRIE DE PORTIRAGNES - MAIRIE - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II

	Total des recettes d'investissement cumulées	3 783 830,63
--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 365 319,58	930 130,63	0,00	2 853 700,00	2 853 700,00	0,00	2 853 700,00	3 783 830,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2111	Terrains nus	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 939 469,58	930 130,63	0,00	2 083 700,00	2 083 700,00	0,00	2 083 700,00	3 013 830,63
Total des dépenses d'équipement		2 959 469,58	930 130,63	0,00	2 113 700,00	2 113 700,00	0,00	2 113 700,00	3 043 830,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	465 000,00	0,00		490 000,00	490 000,00		490 000,00	490 000,00
1641	Emprunts en euros	465 000,00	0,00		490 000,00	490 000,00		490 000,00	490 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		465 000,00	0,00	0,00	490 000,00	490 000,00	0,00	490 000,00	490 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 424 469,58	930 130,63	0,00	2 603 700,00	2 603 700,00	0,00	2 603 700,00	3 533 830,63
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	290 850,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	50 850,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	50 850,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	240 000,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
2152	Installations de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	240 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	650 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	400 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	250 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		940 850,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
601	Gestion Informatique Patrimoine		114 514,31	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00
602	Études PLU		54 401,20	14 260,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
610	Chemins ruraux - Catastrophes naturelles		98 810,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Ganivelles - Catastrophes naturelles		57 526,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Équipements Police Municipale		28 842,89	0,00	5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00
614	Columbarium		9 350,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00
616	Voie douce le puech Portiragnes		377 763,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Acquisition mobilier urbain		8 539,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
620	Vidéo surveillance Police Municipale		310 748,83	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
621	Réfection rues et chemins plage		1 138 389,20	95 341,73	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
623	Équipements bâtiments communaux - Mise en conformité		76 935,42	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00
624	Festivités		87 658,44	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
625	Équipements Restaurant Scolaire		34 884,31	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
629	Réfection et Aménagement avenue des mûriers		180 906,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
729	Réfection Bâtiments Communaux		605 949,68	51 678,15	0,00	0,00	0,00	0,00
736	Mobilier et Matériel Divers		94 762,32	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
869	Goudronnage route		644 009,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
888	Frais de mission AS MO Participation ZAC		102 559,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
893	Poteaux d'incendie		33 794,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
897	Outillage divers		53 815,48	0,00	11 300,00	11 300,00	0,00	11 300,00
898	Entrée de Ville		136 759,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Complexe administratif		3 478 748,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Aménagement du coeur de ville		115 165,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Matériel de sport - salle de sport		55 814,56	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00
910	Aménagement plage et école de voile		228 203,76	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00
913	Éclairage public Voie Douce le Puech		52 167,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
915	Investissement aux écoles - Menuiserie éc. primaire		182 675,72	0,00	10 200,00	10 200,00	0,00	10 200,00
916	Travaux mise en accessibilité		66 596,41	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
918	Médiathèque		39 172,97	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
919	Aménagement Aire Camping Car		43 368,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	PPRI système d'alarme		8 265,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Équipements Classes école maternelle		2 562,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
924	Équipements Classes écoles primaire		19 442,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
925	Mobilier Service affaires scolaires		1 173,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
926	Matériel Protocole		29 795,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
927	Acquisition bandeau de noël		1 854,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
928	Complexe Sportif		25 177,80	15 709,45	0,00	0,00	0,00	0,00
929	Saison estivale		134 846,22	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00
930	Equipement église		12 103,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Panneaux Signalétiques		2 321,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Giratoire RD 612		250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Plan Communal de Sauvegarde		4 490,81	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
937	Archives municipales		49 037,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Avenue de l'égalité		386 489,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
942	Sonorisation Plage		17 593,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Rénovation Courts de Tennis		18 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
944	Aménagement City Stade		16 478,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Création Toilettes Publiques Plage		187 812,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
946	Intempéries octobre 2019- Réfection rues		55 232,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
947	Réfection toiture salle Jean Ferrat - Photovoltaïque		523 717,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
948	Sécurité stade municipal (tribunes et filets anti balles)		52 489,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
949	Projet bourg centre		19 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
950	Études bel air / combe grasse		178 619,50	236 380,50	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
951	Études boulevard des dunes et tour du guêt		2 951 693,39	0,00	370 000,00	370 000,00	0,00	370 000,00
952	Achat centre culturel		300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
953	Éclairage public		491 126,39	183 688,58	192 000,00	192 000,00	0,00	192 000,00
954	Borne recharge Véhicules Électriques		8 751,66	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
955	Aire de Jeux - Mise en conformité		69 833,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
956	Acquisition et aménagement terrain cimetière		839 174,38	13 825,23	0,00	0,00	0,00	0,00
958	Rénovation thermique Médiathèque		160 281,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
959	Sécurité		45 581,39	38 294,65	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
960	Containers enterrés		104 001,13	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
961	Travaux eaux pluviales et incendie CAHM		23 072,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
962	Complexe culturel (cave Teissier)		160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
963	Acquisition Véhicules		34 423,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
964	Réparations gradins arènes		35 416,80	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
965	Désimperméabilisation Ecoles		1 099 511,88	134 822,34	0,00	0,00	0,00	0,00
967	Rénovation restaurant scolaire		21 870,00	128 130,00	700 000,00	700 000,00	0,00	700 000,00
968	Aménagement avenue des mûriers (partie sud) Réfection sur réseaux Commune		7 422,72	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
970	Restauration petit patrimoine		0,00	0,00	17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00
TOTAL			16 863 111,49	930 130,63	2 083 700,00	2 083 700,00	0,00	2 083 700,00

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 185 588,06	441 360,93	3 342 469,70	0,00	3 783 830,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 055 343,65	441 360,93	395 200,47	0,00	836 561,40
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	666 725,72	319 078,00	246 655,12	0,00	565 733,12
1312	Subv. transf. Régions	0,00	122 282,93	148 545,35	0,00	270 828,28
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	199 586,93	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	89 031,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	1 652 404,54	0,00	1 652 404,54
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	1 652 404,54	0,00	1 652 404,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 085 343,65	441 360,93	2 047 605,01	0,00	2 488 965,94
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	494 154,41	0,00	288 589,55	0,00	288 589,55
10222	FCTVA	494 154,41	0,00	288 589,55	0,00	288 589,55
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	530 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	530 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 024 154,41	0,00	288 589,55	0,00	288 589,55
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		2 109 498,06	441 360,93	2 336 194,56	0,00	2 777 555,49
021	Virement de la section de fonctionnement	1 361 090,00		1 006 275,14	0,00	1 006 275,14
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	65 000,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00		0,00	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	65 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	650 000,00		0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	400 000,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	170 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	80 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 076 090,00		1 006 275,14	0,00	1 006 275,14

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 370 550,00	0,00	0,00	6 513 128,14	0,00	0,00	6 513 128,14	6 513 128,14
011	Charges à caractère général (3)	1 660 090,00	0,00	0,00	1 850 553,00	0,00	0,00	1 850 553,00	1 850 553,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 751 400,00	0,00		3 100 000,00	0,00		3 100 000,00	3 100 000,00
014	Atténuations de produits	20 000,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	422 710,00	0,00	0,00	450 800,00	0,00	0,00	450 800,00	450 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 854 200,00	0,00	0,00	5 401 853,00	0,00	0,00	5 401 853,00	5 401 853,00
66	Charges financières	85 260,00	0,00		80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		90 260,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00		105 000,00	105 000,00
Total des dépenses réelles		4 944 460,00	0,00	0,00	5 506 853,00	0,00	0,00	5 506 853,00	5 506 853,00
023	Virement à la section d'investissement	1 361 090,00			1 006 275,14	0,00		1 006 275,14	1 006 275,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	65 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 426 090,00			1 006 275,14	0,00		1 006 275,14	1 006 275,14

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	6 513 128,14
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 370 550,00	0,00	6 513 128,14	0,00	6 513 128,14
013	Atténuations de charges (2)	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	570 500,00	0,00	650 000,00	0,00	650 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	381 600,00	0,00	361 189,00	0,00	361 189,00
731	Fiscalité locale	3 646 000,00	0,00	3 622 000,00	0,00	3 622 000,00
74	Dotations et participations (2)	1 349 500,00	0,00	1 481 889,14	0,00	1 481 889,14
75	Autres produits de gestion courante (2)	31 000,00	0,00	47 000,00	0,00	47 000,00
Total des recettes de gestion des services		6 078 600,00	0,00	6 262 078,14	0,00	6 262 078,14
76	Produits financiers	100,00	0,00	50,00	0,00	50,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 100,00	0,00	1 050,00	0,00	1 050,00
Total des recettes réelles		6 079 700,00	0,00	6 263 128,14	0,00	6 263 128,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	290 850,00		250 000,00	0,00	250 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		290 850,00		250 000,00	0,00	250 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	6 513 128,14
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	76 000,00	0,00		76 000,00	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00
65888	Autres	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 854 200,00	0,00	0,00	5 401 853,00	0,00	0,00	5 401 853,00	5 401 853,00
66	Charges financières	85 260,00	0,00		80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	76 500,00	0,00		75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	8 760,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		90 260,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00		105 000,00	105 000,00
Total des dépenses réelles		4 944 460,00	0,00	0,00	5 506 853,00	0,00	0,00	5 506 853,00	5 506 853,00
023	Virement à la section d'investissement	1 361 090,00			1 006 275,14	0,00		1 006 275,14	1 006 275,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	65 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	65 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 426 090,00			1 006 275,14	0,00		1 006 275,14	1 006 275,14

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 370 550,00	0,00	0,00	6 513 128,14	0,00	0,00	6 513 128,14	6 513 128,14
011	Charges à caractère général (4)	1 660 090,00	0,00	0,00	1 850 553,00	0,00	0,00	1 850 553,00	1 850 553,00
60611	Eau et assainissement	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60612	Energie - Electricité	200 000,00	0,00		210 000,00	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00
60613	Chauffage urbain	37 000,00	0,00		37 000,00	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	25 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentation	97 800,00	0,00		130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	0,00		21 000,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	40 000,00	0,00		45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	12 000,00	0,00		11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	16 600,00	0,00		17 150,00	0,00	0,00	17 150,00	17 150,00
6067	Fournitures scolaires	20 000,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6068	Autres matières et fournitures	100 400,00	0,00		99 400,00	0,00	0,00	99 400,00	99 400,00
611	Contrats de prestations de services	265 000,00	0,00		280 000,00	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00
61221	Matériel roulant	51 800,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
61351	Matériel roulant	40 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	8 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	0,00		28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	13 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6161	Multirisques	90 000,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00		11 500,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	30 000,00	0,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6228	Divers	35 000,00	0,00		38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00		8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	263 330,00	0,00		320 703,00	0,00	0,00	320 703,00	320 703,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	8 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6238	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 500,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	0,00		19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 800,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	5 300,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	29 260,00	0,00		44 600,00	0,00	0,00	44 600,00	44 600,00
63512	Taxes foncières	5 800,00	0,00		6 200,00	0,00	0,00	6 200,00	6 200,00
63711	Redevance prélèvement ressource en eau	28 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 751 400,00	0,00		3 100 000,00	0,00		3 100 000,00	3 100 000,00
6218	Autre personnel extérieur	1 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	0,00		68 000,00	0,00		68 000,00	68 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	51 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 600 000,00	0,00		1 500 000,00	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	300 000,00	0,00		33 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		343 400,00	0,00		343 400,00	343 400,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64131	Rémunérations	0,00	0,00		271 500,00	0,00		271 500,00	271 500,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00
64162	Emplois d'avenir	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	500,00	0,00		315 000,00	0,00		315 000,00	315 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		440 000,00	0,00		440 000,00	440 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	0,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60 000,00	0,00		65 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	690 000,00	0,00		8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00
6478	Autres charges sociales diverses	13 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	20 000,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
7391118	Autres revers, restit. contrib. directes	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	422 710,00	0,00	0,00	450 800,00	0,00	0,00	450 800,00	450 800,00
65311	Indemnités de fonction	125 000,00	0,00		160 000,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00
65313	Cotisations de retraite	14 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	10 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 300,00	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6553	Service d'incendie	125 710,00	0,00		130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		34 000,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	33 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 370 550,00	0,00	6 513 128,14	6 513 128,14	6 513 128,14
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	570 500,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70323	Red. occupation dom. public	285 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 700,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	22 100,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	45 500,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7066	Redevances services à caractère social	25 200,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
706881	Cotisations obligatoires	71 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	381 600,00	0,00	361 189,00	361 189,00	361 189,00
73211	Attribution de compensation	280 000,00	0,00	279 189,00	279 189,00	279 189,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	100 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
732251	Attrib./fonds national péréquation DMTO	1 600,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
731	Fiscalité locale	3 646 000,00	0,00	3 622 000,00	3 622 000,00	3 622 000,00
73111	Impôts directs locaux	3 200 000,00	0,00	3 100 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
73118	Autres contributions directes	11 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	290 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
73141	Accise sur l'électricité	145 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 349 500,00	0,00	1 481 889,14	1 481 889,14	1 481 889,14
74111	Dotation forfaitaire des communes	696 000,00	0,00	710 000,00	710 000,00	710 000,00
741121	DSR des communes	275 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
741127	DNP des communes	190 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
742	Dot. aux élus locaux	400,00	0,00	350,00	350,00	350,00
744	FCTVA	0,00	0,00	11 239,14	11 239,14	11 239,14
7473	Participation départements	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74748	Participation autres communes	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74752	Recettes/fonds compens ch territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747813	Dotation versée au titre des MDPH	7 300,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	800,00	0,00	500,00	500,00	500,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	106 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	57 500,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	10 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
74881	Particip. familles restau, héberg	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	31 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
752	Revenus des immeubles	20 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
756	Libéralités reçues	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75886	Gains de change créances det. non fin	10 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
Total des recettes de gestion des services		6 078 600,00	0,00	6 262 078,14	6 262 078,14	6 262 078,14
76	Produits financiers	100,00	0,00	50,00	50,00	50,00
761	Produits de participations	100,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 079 700,00	0,00	6 263 128,14	6 263 128,14	6 263 128,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	290 850,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
722	Immobilisations corporelles	240 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
77681	Neutralisation des amortissements	50 850,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		290 850,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-----------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
		0
		01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					76 000,00
65741	34	Subvention	ASSOC STADE OLYMPIEN PORTIRAGNAIS	Association	450,00
65741	35	Subvention	CHAT LIBRE DE PORTIRAGNES	Association	450,00
65741	35	Subvention	UNC PORTIRAGNES	Association	400,00
65741	37	Subvention	LE BIOU PORTIRAGNAIS	Association	800,00
65741	40	Subvention	ASSOCIATION MELI MELO	Association	500,00
65741	1	Subvention	AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34	Association	10 000,00
65741	4	Subvention	ENTENTE SPORTIVE CERS PORTIRAGNES RUGBY	Association	11 000,00
65741	2	Subvention	ASSOCIATION LES ECOLIERS PORTIRAGNAIS	Association	1 500,00
65741	5	Subvention	AMIS DE L ECOLE	Association	20 000,00
65741	6	Subvention	CLUBTAURIN LOU CAMARGUEN	Association	8 000,00
65741	7	Subvention	ASSOCIATION TENNIS CLUB PORTIRAGNAIS	Association	4 500,00
65741	8	Subvention	ASS JUMELAGE VIEILLE BRIOUDE	Association	2 700,00
65741	9	Subvention	PORTIRAGNES LOISIRS	Association	3 000,00
65741	10	Subvention	LA PALETTE PORTIRAGNAISE	Association	700,00
65741	12	Subvention	FANY PETANQUE	Association	1 600,00
65741	13	Subvention	AMICALE LAIQUE	Association	1 400,00
65741	16	Subvention	JOIE DE VIVRE	Association	1 300,00
65741	17	Subvention	ECOLE DE RASETEURS	Association	1 600,00
65741	18	Subvention	SYNDICAT DES CHASSEURS	Association	650,00
65741	20	Subvention	ASSOC LA TETE ET LES	Association	800,00
65741	21	Subvention	ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS	Association	600,00
65741	22	Subvention	CLUB DE BELOTE PORTIRAGNAIS	Association	250,00
65741	23	Subvention	BARBARIANS CLUB	Association	900,00
65741	24	Subvention	PORTIRAGNES MUSIQUE	Association	1 500,00
65741	27	Subvention	SURF CASTING PEPINO 34	Association	550,00
65741	28	Subvention	AERO PORTI	Association	600,00
65741	29	Subvention	ASSOCIATION 1-2-3 DANSEZ	Association	250,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--	--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-488 769,70	-488 769,70
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-488 769,70	-488 769,70

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-488 769,70	-488 769,70
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-488 769,70	-488 769,70

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	490 000,00	490 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 296 864,69	1 296 864,69
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	806 864,69	806 864,69

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		490 000,00	I 490 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		490 000,00	490 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	490 000,00	490 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 294 864,69	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		288 589,55	0,00
10222	FCTVA	288 589,55	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 006 275,14	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 006 275,14	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		6 611 000,00	0,00	39,15	2 588 207,00	0,00
TFPNB		120 400,00	0,00	66,14	79 633,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		4 445 000,00	0,00	16,75	744 538,00	0,00
TOTAL		11 176 400,00	0,00		3 412 378,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES :

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 11 février 2026

Présenté par Le Maire (1), *Gwendoline CHAUDOIR*
A Portiragnes, le 24 février 2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session Ordinaire
Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2), (3).

A Portiragnes, le 24 février 2026

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/02/2026, et de la publication le 26/02/2026
A Portiragnes, le 25/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ... (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.